



Paris distinguée « première destination mondiale des congrès internationaux »

L'ICCA, organisme international référent du marché, vient de décerner à Paris le titre de « première ville mondiale pour l'accueil de congrès internationaux ». Une distinction qui témoigne une fois encore de l'attractivité de Paris et de la qualité de son savoir-faire dans l'accueil des grands événements.

L'International Congress and Convention Association (ICCA), organisme international référent du marché, vient de décerner à Paris – pour la deuxième année consécutive – le titre de « première ville mondiale pour l'accueil de congrès internationaux ». Il fonde son classement sur les congrès à fréquence régulière, réunissant au moins 50 participants et tournant dans trois pays. Avec 214 congrès internationaux retenus par l'association, Paris devance Vienne (202) et Madrid (200).

« C'est un indicateur fort de l'attractivité de Paris et une reconnaissance de la qualité de notre savoir-faire dans l'accueil des grands événements. Ville à l'économie la plus dynamique de la zone euro, Paris apparaît auprès des professionnels du monde entier comme une place centrale pour le tourisme d'affaires », salue Jean-François Martins, adjoint à la Maire en charge du tourisme.

Ce classement s'ajoute à l'étude publiée par l'Office du Tourisme et des Congrès de Paris (OTCP) sur « L'activité des congrès à Paris en 2014 ». Elle recense 978 congrès accueillis à Paris l'année dernière, soit une croissance de 1,2 % par rapport à 2013. Le nombre de participants progresse aussi nettement, avec 688.690 personnes réunies (+3,4 %), soit en moyenne 704 personnes par événement (contre 689 en 2013). A lui seul, le secteur des congrès représente désormais 9 % des nuitées d'affaires à Paris.

1,1 milliard d'euros de retombées économiques

Sans se limiter aux critères ICCA, Paris recense 252 congrès internationaux en 2014, en progression de 7,7 % par rapport à 2013. La part des congressistes internationaux (33 %) progresse ainsi de 2 points dans le total des participants accueillis. « Ces congrès, dont Paris est la destination privilégiée, se révèlent stratégiques. Leur public dépense en moyenne 344€ par jour, contre 212€ pour les congrès nationaux. Ils génèrent à eux seuls 64 % des retombées économiques des congrès », souligne Nicolas Lefebvre, Directeur Général de l'OTCP.

Au total, les retombées du secteur pour l'économie parisienne sont estimées à 1,1 milliard d'euros (+ 2,6 % par rapport à 2013), dont 23 % sont des dépenses directes – liées à l'organisation d'un congrès – et 77 % des dépenses indirectes (hébergement, restauration, loisirs, shopping, etc).

Les congrès médicaux toujours majoritaires

Les cinq principales thématiques – sciences médicales, technologie, sciences, économie et sciences sociales – ont représenté 69 % des congrès en 2014, et 81,2 % des congressistes. Le domaine médical est le plus représenté avec 365 congrès (37% du total des congrès) : ils ont contribué pour 53 % à l'ensemble des retombées économiques.

Les lieux scientifiques sont privilégiés (35 % de congrès accueillis), suivis des centres de congrès (23 %), des salles de réunion (17 %) et des hôtels avec salles de conférence (14 %). En raison de leurs capacités importantes, les centres de congrès sont les lieux qui accueillent davantage de congressistes (65 % du total).

[Consultez l'étude « Paris, l'activité des congrès en 2014 ».](#)

Contacts presse :

OTCP : Véronique Potelet / vpotelet@parisinfo.com / 01 49 52 53 27

OTCP : Bénédicte Chupin / bchupin@parisinfo.com / 01 49 52 53 34

Ville de Paris : Barbara Atlan / presse@paris.fr / 01 42 76 49 61